

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0056661

152112

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2326 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : RAHHALI ADEL Kader

Date de naissance : 19.52

Adresse : Rue 2 N° 8 Dior Lakay Mohamed

Tél. : 0667811518 Total des frais engagés : 223,10 + 93,40 + 335,00

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. ARRAD Ahlame
Médecin Généraliste
219, Bd Oued El Makhazine
Etg 1 Essaada - Mohammedia
Tél: 0523 27 29 05

Date de consultation : 06/01/2023

Nom et prénom du malade : Age: 60 Ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Diabète: Lipopathie

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 07/03/2023 Le : 07/03/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06/02/2023			15000	Dr. ARRAD Ahlame Médecin Généraliste 24/02/2023 El Makazine 05/03/2023 Média
12/02/2023			ct Cr	Dr. ARRAD Ahlame Médecin Généraliste 24/02/2023 El Makazine 05/03/2023 Média

PHARMACIE DE L'Hôpital		Quartier Nicolas Rues La Fontaine	Date	Montant de la Facture
No 5607 = MOHAMMEDIA		Tél : (03) 31-51-84	6/2/93	293.10
PHARMACIE DE L'Hôpital		Quartier Nicolas Rues La Fontaine	6/2/93	93.40
			335.00	

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

D	H
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram shows a dental arch with numbered teeth (1 through 8) on both the upper and lower arches. The upper arch is oriented with the mesial side at the top and the distal side at the bottom. The lower arch is oriented with the mesial side at the bottom and the distal side at the top. Four directional arrows are present: 'H' at the top center, 'D' on the left side, 'C' on the right side, and 'B' at the bottom center. The teeth are numbered as follows: upper arch (mesial to distal): 2, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7; lower arch (mesial to distal): 8, 7, 8, 6, 5, 4, 3, 2. The numbers 1 through 8 are placed near the corresponding teeth on both arches.

[Création, remont, adjonction]

VISA ET GACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. ARRAD Ahlame

Médecin Généraliste

219, Bd Oued El Makhazine Etg 1

Essaada - Mohammedia

Tél.: 0523 27 29 05



الدكتورة عراض أحلام

طبيبة عامة

219، شارع واد المخازن الطابق الأول

السعادة - المحمدية

الهاتف : 05 23 27 29 05

Ordonnance

LOT : 2849
PER : 09-25
PPV : 32 DH 00

Mohammedia, le 06/08/2023

Khajet Fatima

32,00

clartee moy



سainte marie hospital
PHARMACIE DE L'Hôpital
Quartier Nicolas Rue La Fontaine
N° 56, 07 = MOHAMMEDIA
Tél: (03) 31-51-08

87,30

87,30

18 - 0 -

35 Dexam

LOT: 1
صنع في:
FAB: 01/2022
01/2025
PPV: 51.00 dhs
UT. AV: صالح لغاية:

MAP = 335



51.00

35

Dexam

T.S.V MAP



59.80 68 a dis long

LOT 211488
EXP 03/2024
PPV 52.80DH

Dr. ARRAD Ahlame
Médecin Généraliste
219, Bd Oued El Makhazine
El Oued - Tél: 0523 27 29 00

PHARMACIE DE L'Hôpital
Quartier Nicolas Rée La Fontaine
No 56, Mohammédia
Tél: (03) 31-51-86

18-18-18 (E) : 187



Dr. ARRAD Ahlame

Médecin Généraliste

219, Bd Oued El Makhazine Etg 1

Essaada - Mohammedia

Tél.: 0523 27 29 05



الدكتورة عراض أحلام

طبيبة عامة

219. شارع واد المخازن الطابق الأول

السعادة - المحمدية

الهاتف : 05 23 27 29 05

Ordonnance

Mohammedia, le : 13/02/2023



Khilyat fatimah

11,30

de

Vogotène Syrpe

الطباعة المائية
PHARMACIE DE L'HÔPITAL
Quartier Nicolas Rue La Fontaine
No 56, 07 - MOHAMMEDIA
Tél: (03) 31-51-08



LOT: 22/141
PER: 07/2025
PPH: 11,30DH

82.00

de

Imixim Zyg

11,00
93.40

Dr. ARRAD Ahlame
Médecin Généraliste
219, Bd Oued El Makhazine
Etg 1 Essaada - Mohammedia
Tél: 0523 27 29 05

Imixim Zyg

PH.CROIX DU SUD

MME KTIRI JOUNDY FATIMA

62 RUE MED SEDKI

CASABLANCA

Taxe Profes. N°: 35424065

N° R.C. : 372691

N° ID.F. : 20763230

N° CNSS : 1175638

Tel : 022277534

Fax : 022208027

MME KHIYAT FATIMA

I.C.E. :

N° ICE 00172777100005

Le : 06/02/2023

FACTURE N°: 9911/23

Qté	Désignation	Prix	Montant
2	ON-CALL PLUS / 50 UNITES	167.50	335.00
Total :			335,00
TVA 20%			55.83

Arrêtée la présente Facture à la Somme de :

TROIS CENT TRENTÉ CINQ DIRHAMS

